

Parution dans le prochain numéro

MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant :

Maître/sse à temps partiel (environ 6 périodes hebdomadaires)

auprès de l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale (EPCA) de Sion

Votre profil

■ Conformément aux alinéas 2 et 4 de l'art. 79 de la Loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr) du 13 juin 2008 :

- être autorisé/e à enseigner à l'école obligatoire et avoir suivi en plus une formation complémentaire pour enseigner la culture générale selon le plan d'études correspondant et une formation à la pédagogie professionnelle de 300 heures de formation ;
- ou être autorisé/e à enseigner au gymnase et avoir suivi en plus une formation à la pédagogie professionnelle de 300 heures de formation ;
- ou avoir fait des études du niveau d'une haute école dans le domaine correspondant et avoir suivi en plus une formation à la pédagogie professionnelle de 1800 heures de formation

■ Expérience de l'enseignement professionnel exigée ■ Le/la candidat/e qui ne serait pas au bénéfice d'une formation pédagogique du niveau requis s'engage à suivre, à moyen terme, une formation lui permettant d'obtenir le titre de niveau reconnu au sens de la réglementation fédérale en la matière

Branches

- Culture générale (langue et communication, société)
- Enseignement aux apprentis des professions de l'artisanat

Langue maternelle

Française

Entrée en fonction

Rentrée scolaire 2017-2018

Cahier des charges et traitement

La Direction de l'EPCA (tél. 027 606 43 00) fournira sur demande les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et certificats, d'un extrait du casier judiciaire ainsi que d'une photo devront être adressées au Service des ressources humaines, Planta 3, 1950 Sion, avec mention du numéro de référence.

Délai de postulation: **17 mars 2017** / Numéro de référence: **110887**

Service des ressources humaines

Sion, le 10 mars 2017

tc/lp - DFS